

Votre régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP

septembre 2024



Félicitations! En tant que membre du personnel d'un conseil scolaire, vous pourriez être admissible aux régimes d'avantages sociaux offerts et gérés par la Fiducie d'avantages sociaux des travailleuses et des travailleurs de l'éducation du SCFP (FASTE du SCFP).

Le régime d'avantages sociaux comprend :



Une assurance vie de base, une assurance vie facultative et une assurance décès et mutilation accidentels (DMA) facultative pour vous et votre conjoint(e), ainsi qu'une assurance vie facultative pour enfants.



Des garanties de soins de santé (y compris les médicaments sur ordonnance, les services paramédicaux et l'assurance médicale lors de voyages) pour vous et les membres de votre famille admissibles.



Des garanties de soins dentaires pour vous et les membres de votre famille admissibles.

Visitez notre site Web à l'adresse www.cupe-ewbt.ca/fr pour obtenir tous les détails sur les avantages sociaux offerts.

Admissibilité

En tant que travailleuse ou travailleur de l'éducation du SCFP de l'Ontario, vous êtes admissible au régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP si vous êtes :

- un membre du personnel permanent, ou
- un membre du personnel employé à titre occasionnel ou temporaire, et dont l'admissibilité est prévue par votre convention collective.

À propos de la FASTE du SCFP

Créée en 2018, la Fiducie d'avantages sociaux des travailleuses et des travailleurs de l'éducation du SCFP (FASTE du SCFP) a pour mission d'offrir des avantages sociaux complets et durables à plus de 100 000 travailleuses et travailleurs de l'éducation du SCFP de l'Ontario ainsi qu'à leurs personnes à charge. En tant que fiducie indépendante financée au moyen de négociations collectives entre le Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario, le gouvernement de l'Ontario et le Conseil des associations des conseillers scolaires, la FASTE du SCFP s'efforce de veiller à ce que les garanties d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires des participant(e)s au régime soient financièrement saines et viables à long terme. La fiducie est gérée par un conseil des fiduciaires composé de représentants des trois parties à la convention collective, qui a l'obligation fiduciaire d'administrer le régime dans l'intérêt de tous les participants et participantes.

Adhésion au régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP

Dans les 3 à 4 semaines suivant votre admissibilité, un courriel d'inscription du RAEO, notre administrateur de régime, vous sera envoyé à l'adresse électronique de votre conseil scolaire, vous invitant à vous inscrire à votre nouveau régime d'avantages sociaux. Vous devez procéder à l'inscription dans les 31 jours suivant la réception du courriel pour éviter de vous voir refuser toute garantie au titre du régime. Si vous ne recevez pas de courriel d'inscription dans les 3 à 4 semaines suivant votre admissibilité, veuillez communiquer avec les services d'assurance du RAEO au 1-866-783-6847.

Je n'ai pas accès à un ordinateur. Comment puis-je adhérer?

Vous pouvez communiquer avec le RAEO au 1-866-783-6847 pour obtenir de l'aide. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h HNE.

Que faire si l'anglais n'est pas ma langue maternelle? Quelqu'un peut-il m'aider?

Les représentant(e)s des services d'assurance du RAEO parlent plusieurs langues. Lorsque vous appelez le RAEO, précisez la langue dans laquelle vous souhaitez communiquer et tout sera mis en œuvre pour vous aider.

Je n'ai pas beaucoup de moyens pour financer mes avantages sociaux pour le moment. Puis-je adhérer plus tard lorsque mon niveau de financement aura augmenté?

Oui, vous pourrez adhérer au régime lorsque vos finances seront plus élevées. Toutefois, si vous travaillez actuellement au moins 15 heures par semaine, vous pouvez bénéficier du financement intégral des garanties de soins de santé et de soins dentaires, moyennant une part de prime du participant équivalente à 4 % du coût des avantages sociaux (voir ci-dessous). Si vos heures de travail viennent à dépasser vos 15 heures hebdomadaires actuelles et que vous souhaitez demander à bénéficier des garanties de soins de santé et de soins dentaires, vous aurez le statut de « demandeur tardif » (voir la section « Important »).

Important : Adhérez avant la date limite!

Si vous ne vous inscrivez pas avant la date limite indiquée dans le courriel, vous bénéficierez d'une couverture par défaut déterminée conformément aux règles énoncées dans votre régime d'avantages sociaux. La couverture par défaut peut être réduite et ne comprend pas les garanties de soins de santé ou de soins dentaires.

Vous pourriez avoir le statut de « demandeur tardif » si vous soumettez une demande de garanties d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires dans le futur.

La couverture des soins dentaires est limitée à un maximum de 200 \$ au cours des douze (12) premiers mois pour les demandeurs tardifs.

En ce qui concerne les garanties de soins de santé, il faudra prouver que vous êtes en bonne santé (preuve d'assurabilité) pour que la demande soit évaluée. En cas d'approbation, les garanties de soins de santé prendront effet à la date d'approbation. Toutefois, selon les résultats de l'évaluation de la preuve d'assurabilité, la demande de couverture santé pour vous-même ou les membres de votre famille pourrait être rejetée.

Combien cela coûtera-t-il?

La part/les coûts du participant sont fondés sur vos heures de travail hebdomadaires normales.

Garantie	Heures travaillées	Part du membre (% du coût des avantages sociaux)
Soins de santé et soins dentaires Comprend les médicaments sur ordonnance, les soins de santé complémentaires et les soins dentaires	15 heures ou plus par semaine	4 %
	De 10 à moins de 15 heures par semaine	50 %
	Moins de 10 heures par semaine	100 %
Assurances vie et décès et mutilation accidentels (DMA) de base 2 fois le salaire annuel	15 heures ou plus par semaine	0 % Couverture obligatoire
	De 10 à moins de 15 heures par semaine	50 %*
	Moins de 10 heures par semaine	100 %*
Assurance vie facultative et assurance DMA facultative (participant, conjoint(e), enfant)	S.O.	100 %

* Les assurances vie et DMA de base sont financées par la FASTE du SCFP et sont obligatoires si un participant choisit les garanties de soins de santé ou dentaires.

Primes mensuelles pour les participants

(taxe de vente incluse)

au 1 ^{er} septembre 2024	4 %	50 %	100 %
Soins de santé (individuel)	6,92 \$	86,51 \$	173,01 \$
Soins de santé (famille)	16,82 \$	210,27 \$	420,52 \$
Soins dentaires (individuel)	3,92 \$	48,95 \$	97,89 \$
Soins dentaires (famille)	9,51 \$	118,96 \$	237,92 \$

Promotions et avantages réservés aux participants

En tant que participant du régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP, vous avez accès à des promotions et à des avantages exclusifs offerts par le RAEO. Découvrez ci-dessous comment ces promotions peuvent contribuer à votre bien-être ou vous permettre d'économiser de l'argent.

Soutenir le mieux-être au moment où vous en avez le plus besoin

Plus de 10 000 membres du RAEO utilisent le **programme de forme mentale de Starling Minds** pour mieux gérer leur santé mentale, grâce à un service en ligne de thérapie cognitivo-comportementale (TCC) complet et confidentiel! Le tout sans préjugés et dans un cadre rassurant et sécurisé. Starling Minds offre des ressources et du soutien pour vous aider à :

- gérer l'anxiété et la dépression;
- comprendre et surmonter l'épuisement professionnel
- maîtriser le stress
- Obtenir du soutien en cas de consommation de substances ou d'addiction.

Pour commencer, visitez le site <https://www.raeo.com/sante-et-bien-etre/introducing-starling-minds>. Votre code d'accès membre/client du RAEO pour Starling Minds est : **member**



Découvrez EdvantagePlus, votre programme de rabais exclusif!

Vous prévoyez de partir en vacances ou de rénover votre maison? Vous voulez réduire votre facture téléphonique? EdvantagePlus peut vous aider à économiser sur tout cela et sur bien d'autres choses encore! Commencez à économiser dès aujourd'hui :

<https://edvantage.ca/fr-ca/home>.



Ensemble, valorisons et célébrons l'excellence

Vous pouvez aider à souligner le travail de membres exceptionnels de la communauté éducative en proposant leur nom pour le Prix RAEO des travailleuses et travailleurs de l'éducation. Nous offrons également des bourses d'études de 1 500 \$ aux étudiantes et étudiants qui poursuivent des études postsecondaires à l'automne.

Pour en apprendre plus sur ces programmes, visitez <https://www.raeo.com/pourquoi-le-raeo/engagement-communautaire>.

Soyez au fait de l'actualité de la FASTE du SCFP et de vos avantages sociaux

Ajoutez un signet au site Web de la FASTE du SCFP pour découvrir le fonctionnement de votre régime (couverture, partenaires, admissibilité et administration) et restez au courant des nouveautés, des annonces importantes et des nouvelles pertinentes qui touchent nos membres.

Visitez le site Web de la FASTE du SCFP